



Le mardi 2 avril 2019 à 20 h 00, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. le Maire.

Date de la convocation : le 27 mars 2019 - Nombre de membres en exercice : 26

Présents : M. Patrick DELEBARRE, Maire, Mme Christiane DECANter-CAULLET, M. Pierre ZIMMERMANN, Mme Pierrette MAILLARD, MM. Bernard JEAN-BAPTISTE, Alain FAUVARQUE, Xavier RUYANT, Adjoints au Maire, Mme Marie-Paule LEPERS, MM. Pierre BOURGOIS, Jean-Max LEFEBVRE, Mmes Colette GRASER, Marie-France TAILLEFER, MM. Xavier BASSELET, Stéphane DELANNOY, Didier DUPE, Mmes Karine BOPPE, Nathalie HERBAUX MM. Eric DESREUMAUX, Riquier WILLOQUET.

Absents excusés (ayant donné pouvoir) : Mme Anne-Catherine DERVILLE (à M. Eric DESREUMAUX), M. Claude LAMARCQ (à M. Jean-Max LEFEBVRE), Mme Martine FOULON (à Mme Nathalie HERBAUX), Mme Aurélie VERNIER (à M. Riquier WILLOQUET).

Absente excusée : Mme Danièle PETIT.

Absents : M. Alexandre MEZIERE, Mme Dong NGUYEN.

N° 19-1-31  
FINANCES

---

Affectation du résultat comptable de l'exercice 2018

Rapport de M. X. RUYANT, Adjoint

Le résultat de clôture de l'exercice 2018, est le suivant pour la commune:

Section	
Investissement	+ 476 980.51 €
Fonctionnement	+ 11 487 860.58 €
	<hr/>
	+ 11 964 841.09 €

Le résultat de clôture de l'exercice 2018, est le suivant pour le Syndicat intercommunal Gens du Voyage Lille Métropole (SIGDV) :

Section	
Investissement	0.00 €
Fonctionnement	+ 490.00 €
	<hr/>
	+ 490.00 €

L'instruction comptable M14 prévoit qu'il appartient à l'assemblée délibérante d'affecter l'excédent de fonctionnement constaté au compte administratif : 11 487 860.58 € + 490 € soit 11 488 350.58 € ;

- soit en investissement au compte 1068 (excédents de fonctionnement capitalisés) à hauteur du besoin de financement de la section d'investissement ou plus, pour financer de nouvelles dépenses d'investissement l'année suivante ;
- soit en fonctionnement en report à nouveau afin de limiter l'appel futur à la fiscalité.

Le résultat 2018 n'a pas fait l'objet d'une reprise anticipée au budget primitif 2019. Il affectation définitive :

Nous vous proposons l'affectation suivante :

1 - affectation en investissement (compte 1068)	1 328 173.49 €
Le besoin de financement correspond au solde d'investissement ajusté des restes à réaliser soit :	
1 805 154 € de restes à réaliser - excédent 2018 de 476 980.51 €	
2 - affectation en fonctionnement (compte 002)	10 160 177.09 €
	<hr/>
	11 488 350.58 €

CA du 05/03/2019

CG du 26/03/2019

Le Conseil

Adhère à la proposition ci-dessus

Ainsi fait et délibéré en séance du Conseil

Certifié conforme

Le Maire

